

REGLEMENT DE JEU-CONCOURS

Space Quiz Edens Zero
JAPAN EXPO 2019

LE PARTICIPANT DECLARE ETRE INFORME QUE LE JEU EST UN JEU A SENSATIONS FORTES QUI, S'IL REPOND AUX NORMES DE SECURITE IMPOSEES, N'EST PAS EXEMPT DE DANGER POUR LES PERSONNES PRESENTANT DES RISQUES DE SANTE, NOTAMMENT CARDIAQUES. DE CE FAIT, IL EST STRICTEMENT INTERDIT AUX CATEGORIES DE PERSONNES MENTIONNEES AU SEIN DU PRESENT REGLEMENT DE PARTICIPER AU JEU.

ARTICLE I : ORGANISATEUR

PIKA EDITION, société par actions simplifiées, au capital de 124 320 euros, 58 rue Jean Bleuzen – 92178 Vanves cedex -, RCS Nanterre B 428 902 704, (« l'Organisateur »), organise le présent Jeu (« le Jeu-Concours »), dans le cadre de la Japan Expo 2019 se déroulant du 4 au 7 juillet 2019 au Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte (75).

ARTICLE II : ACCEPTATION

EN PARTICIPANT AU JEU, CHAQUE PARTICIPANT :

- EST REPUTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRESENT REGLEMENT ET EN ACCEPTER PLEINEMENT ET IRREVOCABLEMENT LES DISPOSITIONS,
- EST INFORME QUE TOUT NON-RESPECT DU REGLEMENT ENTRAINA SON EXCLUSION DEFINITIVE DU JEU ET LE PRIVE DE TOUT LOT, SANS PREJUDICE DES DOMMAGES ET INTERETS QUE L'ORGANISATEUR PEUT EXIGER,
- EST REPUTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DE PARTICIPATION AU JEU ET EN ACCEPTER PLEINEMENT ET IRREVOCABLEMENT LES DISPOSITIONS.

LE REGLEMENT EST DISPONIBLE POUR LES PARTICIPANTS VIA LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AINSI QU'AU STAND DE L'ORGANISATEUR.

ARTICLE III : PARTICIPATION

Le Jeu-Concours est ouvert à toute personne physique, résidant en France métropolitaine, à l'exception des mandataires sociaux, du personnel et des membres de leurs familles, de l'Organisateur et de toutes sociétés ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou la promotion du Jeu.

Toute participation d'une personne mineure doit se faire avec l'autorisation préalable de ses représentants légaux.

Le Jeu-Concours est uniquement ouvert aux personnes âgées de 15 ans minimum. Les personnes âgées de 10 ans minimum et de moins de 15 ans peuvent participer au Jeu-Concours sous réserve d'être accompagnées d'un de leurs représentants légaux. Une vérification préalable sera effectuée à l'entrée.

Ne peuvent participer au Jeu-Concours :

- **Restriction de tailles** : les personnes dont la taille est inférieure à 1 mètre 50,
- **Morphologie ou personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite** : les personnes ayant une morphologie non adaptée à la configuration de l'animation ou étant en situation de handicap et/ou mobilité réduite,
- **Femmes enceintes**,
- **Personnes présentant des risques de santé** (spasmophilie, hypertension, cardiaque, épilepsie, etc.).

La participation au Jeu-Concours est nominative, par conséquent :

- Les participants s'engagent à fournir un justificatif d'identité à première demande de l'Organisateur,
- Toute participation dont les coordonnées sont incorrectes ou incomplètes n'est pas prise en compte.

Le Jeu débute le **4 juillet 2019 à 10 heures** et s'achève le **7 juillet 2019 à 17 heures**.

Le Participant est autorisé à participer plusieurs fois par jour au Jeu-Concours. Toutefois, le Participant est informé que le classement des gagnants étant établi à la fin de la journée, il ne pourra gagner qu'une seule fois par jour et ne recevra par voie de conséquence qu'un seul lot en cas de victoires successives dans la journée.

Pour participer au Jeu-Concours, les participants doivent préalablement remplir un formulaire en précisant les informations suivantes :

- pseudonyme,
- Nom, prénom
- adresse mail,
- autorisation de reproduction et de représentation de son image (incluant son nom, prénom, date de naissance),

Toute participation est subordonnée à la fourniture du formulaire d'inscription susmentionné et selon les modalités énoncées au sein du Règlement de Participation au Jeu.

ARTICLE IV : MODALITES

Le Participant, lors de son passage dans l'animation, devra répondre à deux (2) questions relatives au manga « *Edens Zero* » de l'auteur Hiro Mashima, en un laps maximal de temps déterminé, à savoir quarante-cinq (45) secondes au maximum. Pour gagner, le Participant devra répondre aux deux questions le plus vite possible en ce laps de temps de quarante-cinq (45) secondes :

- Si le Participant répond en moins de quarante-cinq (45) secondes, le chronomètre est arrêté à la fin de la réponse à la deuxième question. Le chronomètre indique alors le score qui sera attribué au Participant. L'animation continue, le cas échéant, jusqu'à la fin quarante-cinq (45) secondes

- Si le Participant ne répond pas aux deux (2) questions dans le laps de temps déterminé de quarante-cinq (45) secondes, l'animation ainsi que le chronomètre s'arrêtent et le Participant ne réalise aucun score.

ARTICLE V : JEU - DESIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants du jour sont les trois personnes ayant répondu aux deux (2) questions dans le laps de le plus court au cours du temps déterminé de quarante-cinq (45).

Pour chacun des trois meilleurs scores, il sera procédé à un tirage au sort pour départager les participants ayant obtenu le même score. Un suppléant peut être tiré au sort pour les cas où un ou plusieurs n'ont pas la qualité pour participer, ou pour tout autre motif entraînant la nécessité d'attribuer le prix à un autre participant.

ARTICLE VI : LOTS

Les lots mis en jeu pour chaque jour sont (soit 12 lots sur les quatre jours):

Lot 1 (meilleur score) : un exemplaire de Edens Zero volume 1, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC, un exemplaire de Edens Zero volume 2, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC, un exemplaire de Edens Zero volumes 3, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC, un exemplaire de Edens Zero volumes 4, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC. Un sac en tissu Edens Zero, vendu à Japan Expo par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 2€ TTC. Un poster Edens Zero, vendu à Japan Expo par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 8€ TTC. Un coffret Edens Zero comprenant une silhouette à l'effigie de Shiki, Rebecca et Happy d'une valeur commerciale de 8,00 € TTC, une guirlande Edens Zero d'une valeur commerciale de 10 € TTC, une vitrophanie Edens Zero d'une valeur commerciale de 5€ TTC, un poster Edens Zero d'une valeur commerciale de 1€ TTC. Une boîte Edens Zero d'une valeur commerciale de 10€ TTC contenant un collier Edens Zero d'une valeur commerciale de 8€ TTC et une carte d'explorateur Shiki de Edens Zero d'une valeur commerciale de 5€ TTC. Une carte postale Edens Zero d'une valeur commerciale de 2€ TTC. Une serviette de plage Edens Zero d'une valeur commerciale de 10€ TTC. 3 badges Edens Zero d'une valeur commerciale de 6,00 € TTC.

Lot 2 (deuxième meilleur score): un exemplaire de Edens Zero volume 1, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC, un exemplaire de Edens Zero volume 2, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC, un exemplaire de Edens Zero volumes 3, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC. 3 badges Edens Zero d'une valeur commerciale de 6,00 € TTC. Un sac en tissu Edens Zero, vendu à Japan Expo par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 2€ TTC. Un coffret Edens Zero comprenant une silhouette à l'effigie de Shiki, Rebecca et Happy d'une valeur commerciale de 8,00 € TTC, une guirlande Edens Zero d'une valeur commerciale de 10 € TTC, une vitrophanie Edens Zero d'une valeur commerciale de 5€ TTC, un poster Edens Zero d'une valeur commerciale de 1€ TTC. Un collier Edens Zero d'une valeur commerciale de 8€ TTC. Une carte postale Edens Zero d'une valeur commerciale de 2€ TTC.

Lot 3 (troisième meilleur score): un exemplaire de Edens Zero volume 1, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC, un exemplaire de Edens Zero volume 2, édité par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 6,95€ TTC. 3 badges Edens Zero d'une valeur commerciale de 6,00 € TTC. Un poster Edens Zero, vendu à Japan Expo par Pika Édition, d'une valeur commerciale de 8€ TTC. Une carte d'explorateur Shiki de Edens Zero d'une valeur commerciale de 5€ TTC. Une silhouette à l'effigie de Shiki, Rebecca et Happy d'une valeur commerciale de 8,00 € TTC. Une carte postale Edens Zero d'une valeur commerciale de 2€ TTC.

Pour une valeur totale des lots de 834,2€TTC

Les valeurs commerciales ci-dessus correspondent aux prix publics TTC pratiqués à la date de rédaction du Règlement, sont indicatives et susceptibles de variation. Les éventuelles différences constatées entre lesdites valeurs et les valeurs réelles des dotations à la date de leur réception par les gagnants ne sont pas remboursables. A l'inverse, si la valeur réelle des dotations venait à augmenter, les gagnants n'ont pas à leur charge la différence de prix.

Les dotations sont non cessibles et nominatives, et il n'est pas possible d'obtenir leur contre-valeur en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix.

ARTICLE VII : INFORMATION

L'Organisateur dressera la liste des pseudonymes des gagnants sur la page Facebook® de l'Organisateur à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/mangapika/> (« les réseaux sociaux de l'Organisateur ») à compter du 04/07/2019.

Seuls les gagnants sont informés et il n'est adressé aucun appel téléphonique, courrier postal ou email aux participants qui n'ont pas gagné.

Les gagnants sont informés par l'Organisateur par email, via l'adresse mail communiquée lors de leur inscription, des modalités de remise de leur lot auxquelles ils devront se conformer pour en bénéficier. Si dans un délai de 30 jours après l'envoi de ce mail, les gagnants ne confirment pas par retour (i) leur acceptation du lot et (ii) des modalités précitées, ils sont définitivement considérés comme renonçant à leur lot. De même, tout lot retourné par La Poste ou le prestataire de service similaire tiers comme non remis pour quelque raison que ce soit est considéré comme abandonné par le gagnant concerné. Dans ces deux cas, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer les lots concernés à un autre participant désigné conformément au Règlement.

ARTICLE VIII : RESPONSABILITES

L'ORGANISATEUR SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER, MODIFIER, SUSPENDRE OU PROLONGER LE JEU POUR TOUTE RAISON ET SANS QUE SA RESPONSABILITE NE PUISSE ETRE ENGAGEE DE CE FAIT. IL PEUT NOTAMMENT REMPLACER LES LOTS PAR DES LOTS DE NATURES ET DE VALEURS COMMERCIALES SIMILAIRES OU SUPERIEURES.

LA PARTICIPATION AU JEU IMPLIQUE LA CONNAISSANCE ET L'ACCEPTATION DES LIMITES D'INTERNET, NOTAMMENT AU REGARD DES PERFORMANCES TECHNIQUES, TEMPS DE REPONSE, RISQUES D'INTERRUPTION, ET PLUS GENERALEMENT LES RISQUES INHERENTS A TOUTE CONNEXION ET TRANSMISSION SUR INTERNET, L'ABSENCE DE PROTECTION DE CERTAINES DONNEES, LES RISQUES DE CONTAMINATION PAR DES VIRUS ETC. EN CONSEQUENCE, L'ORGANISATEUR NE PEUT EN AUCUNE CIRCONSTANCE ETRE TENU RESPONSABLE, SANS QUE CETTE LISTE SOIT LIMITATIVE : DE TOUT DYSFONCTIONNEMENT DE RESEAUX ; DE DEFAILLANCE DE MATERIEL, DE COMMUNICATIONS ; DE PERTE DE COURRIER, DE DONNEES ; DU FONCTIONNEMENT DE TOUT LOGICIEL ; DES CONSEQUENCES DE VIRUS, ANOMALIES, DEFAILLANCES TECHNIQUES ; DE QUELQUES NATURES EMPECHANT OU LIMITANT LA PARTICIPATION AU JEU.

L'ORGANISATEUR NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE RETARD, PERTE, VOL, DETERIORATION, NON RECEPTION DES LOTS OU ENCORE DU MANQUE DE LISIBILITE DES CACHETS, DU FAIT DE LA POSTE OU DE TOUT PRESTATAIRE DE SERVICE SIMILAIRE TIERS.

L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR TOUS DOMMAGES QUI POURRAIENT SURVENIR A L'OCCASION DE L'USAGE/DE LA JOUISSANCE DES LOTS ET EXCLUT TOUTE RESPONSABILITE RELATIVE A UNE EVENTUELLE INSATISFACTION DES GAGNANTS CONCERNANT LEURS LOTS.

ARTICLE IX : DONNEES

Les caractéristiques des traitements réalisés dans le cadre de la participation au Jeu sont les suivantes :

Finalité du traitement	Données traitées	Destinataire* /Responsable	Base légale	Conservation	Transferts hors UE	
Participer au Jeu	Dans tous les cas Pseudo Nom, prénom Adresse mail	Destinataires: Pika Edition Responsable: Pika Edition	Exécution contractuelle	Durée du Jeu + 1 mois à compter de sa clôture	Pas de transfert	
	Si participant mineur Pseudo, Nom, prénom mineur/représentant légal					
Annoncer le gagnant Pseudo Nom/prénom Adresse mail						
Recevoir les gains du Jeu	Si participant majeur : Pseudo, nom et prénom, adresse mail, adresse postale Si participant mineur : Pseudo, nom et prénom, adresse de domiciliation du Gagnant, nom et prénom, mail et adresse postale du représentant légal					Durée du Jeu + 1 an à compter de sa clôture

* Outre les destinataires mentionnés ci-dessus, les données concernant les utilisateurs sont transmises aux prestataires sous-traitants auxquels le Groupe Hachette Livre fait appel pour mettre en œuvre les services ci-dessus.

L'Organisateur a désigné un *Data Protection Officer* :

Hachette Livre – DPO
58 rue Jean Bleuzen C70007
92178 Vanves cedex

Concernant leurs données personnelles, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité qu'ils peuvent exercer à l'adresse suivante :

Hachette Livre – DPO
58 rue Jean Bleuzen C70007
92178 Vanves cedex

Ils peuvent saisir une autorité de contrôle ou retirer leur consentement au traitement de leurs données mais acceptent le cas échéant que l'Organisateur ne tienne pas compte de leur participation.

Article X : PROPRIETE

La reproduction et la représentation des éléments du Jeu, des pages des réseaux sociaux de l'Organisateur sont interdites.

Article XI : DROIT – JURIDICTION

Le Règlement est soumis à la loi française.

Toute réclamation doit être adressée au plus tard 30 jours après la date de clôture du Jeu, à l'adresse suivante :

Pika Édition
– Immeuble Louis Hachette –
Space Quiz Edens Zero
58 rue Jean Bleuzen - CS 70007

92178 VANVES.

A défaut d'accord, tout litige sera soumis au tribunal compétent selon les règles légales.